

Communiqué, Paris le 18 octobre 2024

Les radios associatives en péril

Forte de 9 000 autrices et auteurs de radio et de podcast, la Scam exprime son profond désaccord face à la réduction de 35% du Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique (FSER), annoncée dans le cadre du Projet de Loi de Finances 2025.

Cette coupe budgétaire drastique, qui menace directement l'existence de 70 à 80 % des radios associatives, aura de graves conséquences : la réduction des programmes originaux, l'appauvrissement de l'offre radiophonique locale, ainsi que la disparition de nombreux emplois.

Alors que ces radios jouent un rôle clé dans la vie démocratique et culturelle des territoires en donnant la parole à ceux qui en sont souvent privés, en assurant la diffusion de créations originales et d'expressions citoyennes, en étant largement impliquées dans l'éducation aux médias et dans l'accompagnement des établissements scolaires qui développent des webradios, il est incompréhensible que ce secteur soit la cible de telles mesures.

La Scam soutient pleinement les demandes du Syndicat National des Radios Libres (SNRL) et de la Confédération Nationale des Radios Associatives (CNRA) pour le retrait de cette mesure et pour le renforcement du FSER. Elle appelle les pouvoirs publics à réexaminer leur position.

La diversité culturelle et la liberté de création ne peuvent être sacrifiées au nom d'économies budgétaires.

Contact presse : presse@scam.fr - 01 56 69 64 34